Jeunes Agriculteurs Somme

Plaine en fête

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, Jeunes Agriculteurs de la Somme organise sa célèbre fête agricole, Plaine en Fête, le **dimanche 9 septembre** à **Quesnoy-sur-Airaines** (entre Airaines et Amiens). De nombreuses animations sont prévues et attendent les quelques 10 000 visiteurs :

- concours départemental de labour,
- cross de moissonneuses batteuses,
- match de football en voiture,
- démonstration de quads,
- manège pour enfants,
- battage à l'ancienne,
- labour à l'ancienne,
- jeux et ateliers pour les enfants,
- exposition de matériel agricole,
- exposition d'animaux,
- restauration et buvettes,
- stands d'organisations professionnelles agricoles,
- produits du terroir…

Nous vous invitons à participer à cette manifestation qui est la vitrine du monde agricole du département.

Vous trouverez ci-joint tous les renseignements relatifs aux inscriptions sur le terrain de Plaine en Fête. Jeunes Agriculteurs de la Somme reste à votre disposition pour vous donner plus de renseignements sur cette journée.

A très bientôt,

Pour le Comité d'Organisation
Priscilla MERLOT - Animatrice

Contact exposants 2012 : Priscilla MERLOT - ☎ 03.22.53.30.08 - 💻 jeunesagriculteurs80@gmail.com

Fiche d'inscription à retourner
EXPOSANTS GASTRONOMIQUES AGRICULTEURS

Tous les champs sont à remplir obligatoirement et en lettres capitales

Nom de la société : .....

Adresse complète : .....

.....

Nom du contact : .....

Portable : .....

Adresse e-mail : .....

Produits présentés : .....

☐ **Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement ci-joint.**

Signature :

Le paiement est établi avec la demande d'inscription, par chèque, à l'ordre de « Pays'en Somme ». Seules les demandes d'inscription accompagnées du paiement seront prises en compte.

La fiche d'inscription, la fiche récapitulative accompagnée de l'attestation MSA et le paiement par chèque (ou le chèque de caution) doivent obligatoirement être retournés.

Contact exposants 2012 : Priscilla MERLOT - ☎ 03.22.53.30.08 - 💻 jeunesagriculteurs80@gmail.com

Jeunes Agriculteurs Somme

Plaine en fête

Fiche récapitulative à retourner

accompagnée de l'attestation MSA

1. Stand ou emplacement : ..... **€**

☐ Un emplacement sur le terrain 4 x 4 m avec électricité pour 20 €

Matériel qui sera branché : .....

☐ Un emplacement sur le terrain 4 x 4 m gratuit

Attention : un chèque de caution de 150 € est demandé

2. Publicité : ..... **€**

☐ ¼ page pour 90 €

☐ ½ page pour 180 €

☐ 1 page pour 350 €

☐ ½ page en 4ème de couverture pour 250 €

3. Messages publicitaires : ..... x 15 € ..... **€**

4. Tickets boissons exposants : ..... **€**

..... caisses de coca cola à 35 €

..... caisses de jus d'orange à 35 €

..... caisses de Perrier à 35 €

..... fûts de 50 litres x 200 € (si inscription reçue avant le 30 juin)

5. Billetterie : ..... x 150 € ..... **€**

Désignation et valeur des récompenses offertes : .....

.....

6. Remise 10 % (si conditions réunies) **:** **-** ..... **€**

Total à payer ..... **€**

Contact exposants 2012 : Priscilla MERLOT - ☎ 03.22.53.30.08 - 💻 jeunesagriculteurs80@gmail.com

Jeunes Agriculteurs Somme

Plaine en fête

1/ Stand ou emplacement

Attention : vous devez impérativement joindre l'attestation MSA stipulant que vous êtes agriculteur.

- Un emplacement sur le terrain 4 x 4 m avec électricité pour **20 €**

- Un emplacement sur le terrain 4 x 4 m **gratuit**
  Attention : un chèque de caution de 150 € est demandé

2/ Publicité dans le programme

A l'occasion de Plaine en Fête, un programme officiel est réalisé. Il présente les caractéristiques suivantes :

- Format A5 (21 x 14,8 cm) en couleur, papier couché brillant 135 g/m²
- 1 à 4 publicité(s) par double page pour une meilleure visibilité de votre logo
- Diffusion avant et sur le terrain le jour de la manifestation

Tarifs de la publicité :

- ¼ page : H 9,5 cm x L 6,5 cm pour **90 €**
- ½ page : H 9,5 cm x L 13,5 cm pour **180 €**
- 1 page : H 19,5 cm x L 13,5 cm pour **350 €**
- ½ page en 4ème de couverture : H 9,5 cm x L 13,5 cm pour **250 €**
  (attention seules 2 places sont disponibles)

Vos publicités doivent nous parvenir avant le 1er juin 2012.

Contact exposants 2012 : Priscilla MERLOT - ☎ 03.22.53.30.08 - 💻 jeunesagriculteurs80@gmail.com

Jeunes Agriculteurs Somme

Plaine en fête

3/ Publicité audio

Vos messages audio peuvent être diffusés le dimanche 9 septembre sur le terrain. Si vos messages ne sont pas enregistrés, il est possible de les faire enregistrer gratuitement par un professionnel en nous les faisant parvenir dès aujourd'hui en version papier. Dans tous les cas, les messages non transmis avant le 31 juillet 2012 ne pourront pas être diffusés.

- 1 message de 30 secondes pour **15 €**

4/ Tickets boissons exposants

Il est interdit de distribuer ou de vendre de la boisson sur le site (article 6 du règlement). Toutefois, ayant constaté qu'il était important pour vous d'offrir un rafraîchissement à vos clients, nous proposons désormais la prévente de boissons à tarif réduit.

Pour des raisons pratiques, **les boissons sont vendues par caisses de 24 bouteilles**. Ces boissons étant consignées, il vous sera demandé de ramener les caisses avec les bouteilles vides aux buvettes.

Avec vos tickets d'entrée, vous recevrez **1 ticket par caisse achetée**. Il vous suffira alors de venir retirer vos caisses de boissons au chapiteau restauration ou à la grande buvette restauration.

La caisse de coca cola est vendue **35 €** au lieu de 48 €
La caisse de jus d'orange est vendue **35 €** au lieu de 48 €
La caisse de Perrier est vendue **35 €** au lieu de 48 €

Une tireuse à bière et **des fûts de 50 litres** sont également proposés aux exposants ayant demandé l'électricité et seulement **jusqu'au 30 juin** (attention : le nombre de tireuses est limité !).

Jeunes Agriculteurs Somme

Plaine en fête

5/ Billetterie

- Le carnet de 50 invitations Plaine en fête pour 150 €

  Possibilité d'y ajouter votre tampon.

Ces invitations sont à distribuer par vos soins à vos clients.

Participez aux récompenses

Afin de récompenser les participants des concours de labour départemental, du moiss'batt'cross et de l'auto-foot, nous vous sollicitons pour le don de lots ou bons d'achat.

Pour vous remercier, votre nom sera cité lors de la remise des prix. À partir de 100 € de récompenses, vous aurez le droit à 4 messages audio gratuits.

Merci de faire parvenir les lots avant Plaine en Fête.

6/ Profitez des réductions

10 % de remise si vous achetez simultanément :

1 emplacement ou 1 stand
+ 1 publicité dans le programme officiel
+ 1 carnet d'invitations (billetterie)

Contact exposants 2012 : Priscilla MERLOT - ☎ 03.22.53.30.08 - 💻 jeunesagriculteurs80@gmail.com

Jeunes Agriculteurs Somme

Plaine en fête

Règlement

ARTICLE 1 : La Finale Départementale de Labour et l'exposition de matériel agricole ouvrent leurs portes le dimanche 9 septembre 2012 sous le nom « Plaine en Fête » sur la commune de Quesnoy-sur-Airaines, de 10h à 19h. Les exposants sont tenus d'occuper leurs stands pendant toute la durée de la manifestation.

ARTICLE 2 : Les demandes d'inscriptions sont à adresser à Jeunes Agriculteurs de la Somme - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80096 AMIENS Cedex 3, avant le mardi 31 juillet dernier délai. Elles sont réservées aux professionnels de la vente, aux prestataires de service ou aux associations en lien avec le milieu rural.

Elles ne seront définitives qu'après acceptation par Jeunes Agriculteurs de la Somme, qui pourra refuser un exposant pour des motifs précis liés à l'organisation : plus de stands ou d'emplacements disponibles, surreprésentation d'un type particulier d'exposant, etc.

Tout règlement impliquant des frais supplémentaires (virement en provenance de l'étranger notamment) sera à la charge de l'exposant.

ARTICLE 3 : Seule la signature d'un partenariat pourra occasionner une éventuelle exclusivité.

ARTICLE 4 : Tous les droits de location de stand et autres droits quelconques dus par les exposants sont payables à la demande d'admission. Toute demande d'admission non soldée ne sera pas prise en compte. En cas d'absence le jour J, le règlement sera encaissé.

Le prix des emplacements et des stands, fixé par Jeunes Agriculteurs de la Somme, est calculé pour couvrir les frais d'organisation, d'installation et de publicité. Ces prix sont inscrits sur la demande d'admission.

Ils donnent droit à 3 entrées exposants par stand.

Electricité : tous les stands disposent d'une prise électrique. Il vous faut préciser vos besoins à l'inscription (puissance consommée ou à défaut le type d'appareil électrique) pour que l'organisation puisse veiller à avoir un groupe électrogène suffisamment puissant.

Sous-location : Chaque exposant ne peut exposer que des objets, affiches ou enseignes de sa société. Tout exposant peut cependant formuler le souhait d'être jumelé avec un autre exposant lors de sa demande d'admission.

ARTICLE 5 : Les exposants ne peuvent faire de publicité (cartes, prospectus, autocollants, échantillons...) qu'à l'intérieur de leur stand et pour les produits exposés sur le stand.

ARTICLE 6 : **La distribution à titre gracieux ainsi que la vente par les exposants de boissons au détail et de sandwiches sont strictement interdites.**

Les organisateurs vendent des tickets boissons exposants à tarif préférentiel.

ARTICLE 7 : Jeunes Agriculteurs de la Somme détermine au mieux les emplacements des stands et les locations à l'air libre, **un emplacement défini ne peut être modifié le jour même.** Les stands et emplacements seront mis à la disposition des exposants le samedi 8 septembre 2012. Tous les

éléments types planchers, banderoles, etc., devront être installés pour le samedi 8 septembre à 18h pour une éventuelle visite de la Commission de Sécurité. Les exposants n'ayant pas d'éléments susceptibles de présenter de danger doivent être installés pour le dimanche 9 septembre à 10h dernier délai. Tous les emplacements devront être débarrassés pour le lundi 10 septembre à midi.

Jeunes Agriculteurs de la Somme pourra faire procéder lui-même, aux frais et aux risques de l'exposant, à l'enlèvement du matériel restant sur le terrain après le délai fixé.

ARTICLE 8 : L'approvisionnement des stands le dimanche 9 septembre avec voiture et véhicule utilitaire ne pourra se faire qu'entre 8h et 10h du matin. Il est strictement interdit aux véhicules autres que ceux des organisateurs de stationner et circuler sur le terrain de la manifestation pendant les heures d'ouverture au public.

ARTICLE 9 : Tout exposant devra être assuré du fait de l'exposition, de la démonstration et du fonctionnement de son matériel.

Incendie - Explosions - Vols Recours Tiers : tout exposant devra ouvrir une garantie correspondant à la valeur de son matériel pour ces risques. En cas de sinistre de quelque nature que ce soit, l'exposant déclare renoncer à tout recours contre l'Etat, le département, Jeunes Agriculteurs de la Somme, Jeunes Agriculteurs du canton organisateur, la municipalité, les organisateurs.

ARTICLE 10 : La décision de participer à Plaine en Fête et de renvoyer votre fiche d'inscription, accompagnée du chèque réglant la somme due, implique l'engagement d'accepter sans réserve le présent règlement. Toute infraction au présent règlement entraînera l'exclusion de l'exposant qui l'aura commise. À la première faute : avertissement avec amende de 30 euros payables immédiatement. À la seconde faute : fermeture définitive du stand avec retrait immédiat des marchandises exposées.

ARTICLE 11 : En cas de contestation, le tribunal d'Amiens est seul compétent. Pour être recevables, les contestations devront faire l'objet d'un constat en présence de Jeunes Agriculteurs de la Somme ou de son délégué pour évaluer le montant des dommages.

A noter : L'aménagement et la décoration de votre stand sont laissés à vos soins. Une facture vous sera adressée après l'évènement. La structure Jeunes Agriculteurs de la Somme étant une Association Loi 1884, elle n'est pas assujettie à la TVA et n'a donc pas le droit d'effectuer de facture faisant ressortir la TVA.

Dossier à retourner avant le

Mardi 31 juillet 2012

à

Priscilla MERLOT
Jeunes Agriculteurs de la Somme
19 Bis Rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS Cedex 3